



AVIS PUBLIC

Est donné par les présentes par le soussigné, Emrick Couture-Picard directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham que les membres du conseil, lors d'une session régulière qui sera tenue à Notre-Dame-De-Ham, le lundi 5 juin 2023 à 20h à la salle municipale.

STATUERONT sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

La demanderesse souhaite réduire la marge de recul latérale de 30 mètres à 12 mètres pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée.

Cette demande est localisée sur le 2^e Rang Sud, sur le lot 6 206 575, zone AF3.

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation par le Conseil à l'assemblée du 5 juin 2023.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Emrick Couture-Picard, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Notre-Dame-De-Ham certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies aux endroits désignés par le conseil entre 10 h et 17 h, le 18^e jour du mois de mai 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^e jour du mois de mai deux mille vingt-trois.

Emrick Couture-Picard
Directeur général et greffier-trésorier